

AVIS PUBLIC
DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception pour les taxes foncières 2026 est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 5^e jour du mois de janvier 2026
et publié le 14 janvier 2026



Karen Audet, trésorière

